

HAUTVILLERS

Le Trait d'Union

BULLETIN D'INFORMATION DES HABITANTS D'HAUTVILLERS-OUVILLE

OUVILLE

Le 11 avril 2019



Dans le prolongement du centenaire de la guerre 14/18 la commune a accueilli le 74^{ème} congrès des AC/PG/CATM de l'ex-canton de Novion. Dans un monde toujours bien troublé, notre mémoire doit rester en éveil.

Le plus bel hommage aux soldats français et aux enfants de la commune morts pour la France repose désormais sur la promesse de paix et de fraternité portée par les générations du XXI^{ème} siècle.

C'est tous ensemble que nous devons construire l'avenir.

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 5 février 2019

Présents : Mmes CHORON, MOREL & ROSIAUX
et MM. BUISINE, GEST, TAVERNIER,
LEVEQUE, COULON & CHOPIN.

Procurations de

Romain MASSALON à Jean-Claude BUISINE
Grégory PRUVOT à Nadine CHORON
François ETIENNE à Marie-Danièle ROSIAUX

**I – Salle socio-culturelle et de restauration
scolaire :**



Le Maire présente une proposition de contrat de maîtrise d'œuvre établie par M. Arnaud ZISSLER, architecte, dans le cadre de la construction d'une salle socio-culturelle et de restauration scolaire, qui pourrait être bâtie sur le terrain attenant à la

mairie, derrière les ateliers communaux.

Le projet est estimé à 500.000 € HT, avec un contrat de maîtrise d'œuvre à 50.000 € HT.

Dans le cadre de la construction d'une salle de restauration scolaire, une aide financière de l'Etat peut être obtenue, d'un montant au moins égal à 35% du total HT des travaux.

Le maire précise que la réflexion ne fait que débiter et qu'il ne s'agit que d'une proposition comme le veut la procédure.

En conséquence et après avoir entendu les observations des conseillers, il propose d'élargir le choix à d'autres architectes et de confier la procédure au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) dont la commune est membre depuis plus de 20 ans.

Accord des conseillers.

II – Travaux d'éclairage public :

Suite à une demande de la commune, une étude financière émanant de la Fédération Départementale de l'Energie a été transmise, pour le remplacement des ampoules des lampadaires de la commune par des blocs basse-consommation.

Ces travaux concernent 129 points lumineux.

Le montant estimé de cette réalisation s'élève à 141.292 €, dont 89.002 € à la charge de la commune, le montant restant étant pris en charge par la FDE.

Le conseil municipal accepte la proposition de la FDE mais souhaiterait que celle-ci soit contactée afin de calculer et connaître la réelle économie de cette opération, bien que l'ensemble des conseillers en approuvent l'intérêt écologique.

III – Projet de charte du Parc Naturel Régional :



Le Maire présente un projet de charte du PNR émanant de la Région Hauts-de-France.

Le rapport présenté, d'environ 200 pages, sera étudié plus en détails par certains conseillers avant qu'une décision définitive ne soit prise.

Il faut savoir que la mise en place d'un tel Parc engendrera probablement certaines prescriptions restrictives.

IV – Congrès départemental des sapeurs-pompiers :

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Somme envisage l'organisation d'un congrès départemental, qui se déroulera le samedi 14 septembre 2019 au Crotoy.



Dans le cadre de ce congrès, les sapeurs-pompiers du Crotoy sollicitent les communes afin qu'elles leur fournissent une aide matérielle ou financière.

Le Conseil Municipal décide de verser une aide financière de 200 € au centre de secours du Crotoy.

V – Grand Débat National :

Nadine CHORON demande s'il est envisageable d'organiser une réunion publique dans la commune, dans le cadre du Grand Débat National mis en place par le Gouvernement.

Jusqu'alors, aucune demande particulière n'a été formulée par les habitants ; il est donc décidé de ne pas organiser de réunion particulière sur ce sujet.

Réunion du 28 mars 2019 20 H 30

Présents : Mmes CHORON, MOREL, DECAYEUX, ROSIAUX et MM. BUISINE, CHOPIN, GEST, LEVEQUE, WEIBEL, COULON et TAVERNIER.

Absents : Grégory PRUVOT.

Procurations :

Romain MASSALON à Sylvie MOREL,
François ETIENNE à Marie-Danièle ROSIAUX.

Lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

I – Compte Administratif 2018 :



Le résultat du compte administratif de l'année 2018 affiche :

Un excédent de Fonctionnement de 456.560,34 €

Un excédent d'Investissement de 173.375,64 €

Soit un excédent global de clôture de 629.935,98 €

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité, ainsi que le compte de gestion du Trésorier.

II – Budget 2019 :

Le budget 2019 est présenté aux conseillers et s'équilibre de la façon suivante :



Section de FONCTIONNEMENT : 671.492 €

Section d'INVESTISSEMENT : 1.070.250 €

TOTAL : 1.741.742 €

Les dépenses prévues dans la section d'investissement pour l'année sont :

- le passage à l'éclairage public en blocs basse-consommation,
- le renouvellement de clôture du nouveau cimetière,
- des travaux d'enrobés au stade.



En outre, le principal projet d'investissement décidé par le conseil municipal est la construction d'une salle polyvalente sur le terrain attenant à la mairie et aux ateliers communaux.

Une procédure de marché public sera donc mise en place.

Sur ce point, abstention de Pierre LEVEQUE. Abstention également de Laurent TAVERNIER qui est favorable au projet de construction d'une salle des fêtes mais se pose la question des éventuelles nuisances étant donné l'emplacement actuellement prévu.

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de reconduire le taux des impôts locaux qui s'établit comme suit :

Taxe d'Habitation	: 20,45 %
Taxe Foncière (propriétés bâties)	: 13,94 %
Taxe Foncière (non bâti)	: 38,93 %

Enfin les subventions aux associations sont votées de la façon suivante :

ADAPEI	:	500 €
Anciens Combattants	:	80 €
APEV	:	500 €
Association du Vimeu	:	50 €
Association Sportive ASHO	:	850 €
Espace Ponthieu-Marquenterre	:	500 €
(Cinéma le Cyrano)		
Société de chasse	:	55 €
Cyclo-club d'Hautvillers-Ouville	:	500 €

III – Projet de charte du Parc Naturel Régional :

Lors de la précédente réunion, il avait été présenté un projet de charte du Parc Naturel Régional sur lequel le conseil municipal est tenu de délibérer.

Il avait été décidé de reporter cette délibération.

Le PNR, auquel adhère déjà la commune, a pour mission de préserver l'environnement ainsi que le patrimoine bâti et non bâti. Il développe également les actions culturelles et patrimoniales sur son territoire.

Il est toutefois noté que plusieurs parcs ou structures de protection environnementale se superposent déjà sur le territoire du PNR.

Après avoir étudié la présentation du projet, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

IV – Congrès cantonal des Anciens Combattants :



Le maire rappelle que le congrès cantonal des Anciens Combattants se déroulera cette année à Hautvillers-Ouille, le 6 avril prochain.

La journée débutera à 8H00 par l'accueil des participants avec café et croissants, puis par l'assemblée générale à 9H.

Une cérémonie au Monument aux Morts est ensuite prévue, suivie d'une messe à 11H, puis un vin d'honneur et une remise de décorations dans la salle communale. S'en suivra un banquet qui se tiendra à Forest-L'Abbaye.

Les inscriptions au repas s'effectuent auprès des présidents locaux d'Anciens Combattants.

La présence des conseillers municipaux est très vivement souhaitée.

ETAT CIVIL

Naissance :

Chloé DUMOULIN
221, rue de la Halle
Née à Rang-du-Fliers le 18 novembre 2018

Décès :

Paulette BROQUET veuve RACINE
Décédée à Pernes (62) le 2 janvier 2019

Odette LOMBARD veuve PETIT
Décédée à Abbeville le 5 février 2019

Manifestation à venir...

Mercredi 17 avril :

Atelier de décoration d'œufs de Pâques
(salle communale)

Lundi 22 avril :

Chasse aux œufs dans le parc !

Samedi 27 avril :

Concert dans la salle communale à 20H30 :
« Dany Chante Edith Piaf », 8 € l'entrée
Soirée au profit de la recherche contre le cancer
Réservation au 07.69.76.50.73

Dimanche 12 mai :

Course cycliste
« Le Tour d'Ouille »
Organisée par
le Cyclo Club d'Hautvillers-Ouille

Cinéma

L'Espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma *Le Cyrano* à Crécy-en-Ponthieu diffuse un programme qui suit l'actualité cinématographique de près et dans une salle très agréable.

Des coupons de réduction sont disponibles en mairie et vous permettent d'obtenir une réduction du prix des places

Recensement National



Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de participer au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique... Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqué(e) et de vous rendre de vous-même, en mairie, muni(e) du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

Plus de renseignements sur le site :
www.defense.gouv.fr/jdc

